

LOUIS-PHILIPPE

La Révolution de juillet 1830, qui renversa, en la personne de Charles X, la branche aînée des Bourbons, mit sur le trône un prince de la branche cadette, *Louis-Philippe*, duc d'Orléans.

Descendant de Philippe d'Orléans, frère de Louis XIV, il était le fils de Philippe-Égalité, qui avait voté la mort de Louis XVI. — Il avait adopté avec ardeur les principes de 1789, avait pris part aux batailles de Valmy et de Jemmapes. S'il quitta ensuite la France, du moins il ne porta jamais les armes contre sa patrie, et à cause de cela il fut mal vu des émigrés. — Pendant quelque temps, il enseigna la géographie et les mathématiques au collège de Reichenau, en Suisse. — Après un assez long voyage dans la Scandinavie, le Canada et les États-Unis, il revint en Europe en 1799; en 1809, il épousa Marie-Amélie de Bourbon, fille de Ferdinand IV, roi de Naples. En 1814, il rentra en France; Louis XVIII lui rendit les biens de sa famille. Pendant les Cent Jours, il gagna l'Angleterre. Sous la seconde Restauration, sa résidence du Palais-Royal fut un des centres de l'opposition libérale. Il flatta la bourgeoisie en mettant ses fils au collège Henri IV, en même temps qu'il donnait l'exemple des vertus privées les plus aimables.

Né en 1773, il arrivait au trône à l'âge de cinquante-sept ans.

Après les journées de Juillet, ses amis le firent venir de sa maison de Neuilly à Paris, où un certain nombre de députés le nommèrent *lieutenant général* du royaume.

La Chambre des députés le proclama *roi des Français*. Il prit le nom de Louis-Philippe I^{er}.

I. — *La Charte de 1830.*

La Charte de 1814 est conservée, mais elle est modifiée dans un sens libéral et démocratique.

Le roi ne l'*octroie* plus, il l'*accepte*.

La religion catholique n'est plus reconnue *religion d'Etat*, mais religion professée par la majorité des Français.

L'article 14, qui avait servi de prétexte aux ordonnances de Charles X, est supprimé.